UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS AGES

Site : http://www.ufuta.fr;
Mail : ufuta@ufuta.fr

Poitiers le 15 mai 2012

ASSEMBLEE GENERALE de l'UFUTA
Amiens, jeudi 12 Mai 2011
Procès verbal

En préalable
25 universités sur 43 UTA adhérentes sont inscrites.
Le quorum de 23 nécessaire pour la tenue de l'AG est donc atteint.
Nombre de présents : 55
Nombre de pouvoirs : 69
Total : 124

La Présidente de l'UFUTA accueille les participants et déclare l'Assemblée Générale ouverte.
Elle rend hommage à Mlle Monique Astié qui a été promue au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée du 3 juin 2010

M. Ravaille, président de l'UTA du Bas-Languedoc, demande la parole : Il est venu spécialement à Amiens pour signaler des dysfonctionnements qui existeraient au sein de l'association. L'UFUTA doit aller de l'avant : il faut donner un élan constructif à l'Union. Il appelle à un " mouvement

constructif pour que, tous ensemble, nous soyons gagnants ". Il apporte sa confiance à Mme Urvoy pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'union au cours de l'année à venir.
M. François Ambolet, délégué de l'université de l'Essonne, déclare : *" Si les propos que j'ai tenus ont pu choquer ou être blessants pour certaines personnes, je leur présente mes excuses. "* Il indique que l'UTL Essonne apporte sa confiance à Mme Urvoy.
M. Ravaille déclare " il s'agit là d'un message fort " destiné à ceux qui ne sont pas présents. Il souhaite que les votes soient le reflet de ces interventions. Il demande que l'élection des candidats au Conseil d'Administration soient renouveler à l'unanimité.
Mme Urvoy, citée deux fois, tient à répondre : elle souligne les efforts actuellement effectués au sein du CA. Une réflexion en cours doit amener à un autre type d'essor vers des horizons souhaités par tous.

Le déroulement de l'assemblée générale peut reprendre :
Le procès verbal de l'AG du 3 juin 2010 est soumis au vote :
Contre : 0
Abstentions : 3

Le procès verbal 2010 est approuvé.

2. Rapport moral.

La présidente adresse ses remerciements à l'UTA d'Amiens et à l'ensemble de ses membres pour l'organisation des Journées audio-visuelles
Le rapport moral de la présidente figure en annexe

<u>- Mise à jour de l'annuaire, édition 2011.</u>
Jacques Rivens, secrétaire général, précise que malgré 4 rappels par courrier, courriel et téléphone, 9 universités n'ont pas renvoyé le formulaire ; leur fiche n'est donc pas mise à jour

- L'admission du Collège du Temps Retrouvé, UIA d'Eaubonne rattachée à l'Université de Paris XIII-Villetanneuse, est soumise au vote de l'assemblée.
(Contre : 0 Abstention : 0) son entrée au sein de l'UFUTA est ratifiée à l'unanimité
- L'UTL de Montargis quitte L'UFUTA

-Mme Métaie, présidente de l'UTL de Blois, souhaite donner lecture d'un

message de M. Pierre Blais, président de l'UCTL de Chartres :
" Madame la Présidente et Chère amie :
Je ne puis me rendre à Amiens à la réunion de l'UFUTA. Je tiens à dire que la situation figée au niveau national, les querelles de personnes, font que l'UTL de Chartres se pose une question : faut-il continuer à adhérer à l'UFUTA ?
Je t'autorise à citer mon propos en indiquant mon nom "

- La représentante de Toulouse intervient au sujet des thèmes nationaux de recherche :
L'université souhaiterait œuvrer sur le thème de l'eau et connaître dans quelle direction elle peut agir.
Réponse : prendre contact avec le Comité Scientifique qui lui communiquera la marche à suivre.
- Depuis les dernières Assises Nationales, le site web de l'Union a connu des modifications. Ces améliorations sont à poursuivre.
- M. Ravaille souhaite que les projets aboutissent et aillent à leur terme.
Il est procédé au vote du rapport moral
Contre : 0
Abstentions : 2

Le rapport moral est approuvé

3. Finances

Compte d'exploitation et bilan
Mlle Monique Astié fait un historique de la situation et du travail effectué depuis la dernière assemblée générale.
Le comptable de Poitiers Bernard Wallet, Gaétane Chauvet (trésorière adjointe) et Monique Astié (trésorière) ont repris les éléments financiers pour les rendre plus lisibles. Ce travail a permis une remise en ordre.
Mlle Monique Astiè a sollicité un expert comptable pour examiner l'ensemble des comptes et le bilan : l'enregistrement de la comptabilité est tout à fait cohérent
- Examen des comptes d'exploitation :
Dans les charges, 2 éléments importants expliquent le déficit qui apparait encore cette année :
. 4 000 _ des Assises de Poitiers de 2010 qui n'avaient pas été provisionnés en 2009
. Une hausse conséquente (2 500 _) du Prix de la Recherche,
sans oublier les charges de fonctionnement (Transports et

déplacements) qui ont fortement augmenté.
- Examen du Bilan 2010 : l'actif a diminué en raison du déficit.
M. Ravaille indique qu'il est agrégé de comptabilité : il ne peut laisser dire que tout va bien mais se place dans la perspective de l'amélioration promise et rappelle que les réserves diminuent et ne sont pas inépuisables
- En réponse à Boulogne, il est précisé que les valeurs mobilières de placement sont des SICAV.
Ces précisions étant données il est procédé au vote,
Vote : contre 0
Abstentions : 3.

Le compte d'exploitation et le bilan sont adoptés.

- Budget prévisionnel 2011
En 2011 l'UFUTA compte 74 235 adhérents.
Mme la présidente fait remarquer que les prix augmentent et qu'il n'y a pas eu d'augmentation des cotisations depuis 10 ans (0,23_ par adhérent). Peut-être faudra-t-il l'envisager dans les années à venir ? L'objectif est, bien sûr, de tenir ces prévisions mais l'incertitude est liée aux recettes (certaines UTLs ne règlent pas leurs cotisation ou avec beaucoup de retard). Dans un budget, ce sont les dépenses que l'on peut maitriser rappelle M. Ravaille qui recommande la prudence.
La présidente fait remarquer que, depuis quelques années, le bureau l'UFUTA a été généreux dans l'attribution des prix et récompenses.
- Au sujet du budget prévisionnel :
Lorsque celui-ci est présenté à l'assemblée générale l'exercice comptable est pratiquement terminé. Il serait opportun d'étudier la possibilité de présenter également un avant-projet pour l'année (n+2).
Le budget prévisionnel 2011 est accepté (contre : 0 ; abstentions : 4)

4. Election au Conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir ; 4 sont renouvelables
Sont candidats :

François Ambolet,	renouvelable, se représente
Jacques Arnould,	renouvelable, se représente
Françoise David-Sciara,	renouvelable, se représente
Gaétane Chauvet	démissionne et cède sa place à
André Le Pottier (Créteil)	Ce changement doit être confirmé par le suffrage
Jeanne Urvoy,	renouvelable, se représente

5. Travail du Comité Scientifique

La présentation des travaux est assurée par Yvon Le Gall, président du Conseil Scientifique

- Plumes d'or et d'argent : " autour de l'écriture "

3 catégories ont été définies : nouvelles, poésie et étude thématique.

Ce concours est organisé pour la première fois avec quelque contretemps de mise en place : la date d'envoi des œuvres était fixée au 15 avril 2011. La répartition des participations entre les 3 catégories est très inégale (50 nouvelles, 8 cahiers de poésie, 4 documents sur l'étude thématique ont été reçus dont un particulièrement désagréable).

Certains envois ont été tardifs, après la date limite et pendant la période des congés scolaires.

Le faible délai dont disposait le jury n'a pas permis à ses membres de lire correctement l'ensemble des œuvres. Il avait été prévu de donner les résultats à l'issue de ces journées audio-visuelles. Ce ne sera pas possible. Les résultats seront donnés lors de la réunion des Présidents, les lauréats prévenus par courrier et la remise solennelle des prix aura lieu à Royan lors des Assises de 2012

- Alternance Prix de la Recherche / Plumes

Le prix de la recherche (2012) est totalement ouvert. Les universités peuvent travailler sur le thème de leur choix mais il est recommandé de travailler dans un esprit proche du travail de recherche universitaire.

Rappel : les dossiers de candidature seront à envoyer en février 2012.

Thème des Assises de Royan : " **Seniors et Cité** "

C'est un sujet d'une très grande importance. Un courrier en date du 12 avril 2011 présentant la problématique a été envoyé dans toutes les universités afin qu'elles réfléchissent sur ce thème et sur les possibilités d'ateliers.

" Etre senior ce n'est pas être vieux "

Il s'agit de la place des seniors dans la cité. Les séniors ont le droit d'avoir des idées, de mener une réflexion sur ce sujet. La proportion de séniors sera de plus en plus grande, les séniors doivent tenir leur rôle.

" Pour fonder l'harmonie, l'homme politique doit créer " disaient les Anciens. Nous espérons que la pertinence du sujet incitera bon nombre d'adhérents à proposer des pistes de réflexion

M. Potennec (UIA Royan) présente sa ville dans le cadre du thème. Royan

est une station balnéaire où les seniors sont 5 fois plus nombreux que la moyenne nationale : le rôle des seniors y est particulièrement important. Ils sont mieux pris en considération, ils ont apportent beaucoup à la cité, par exemple dans le cadre de l'apprentissage.

6. Résultats des votes au Conseil d'administration

124 inscrits
121 votants, 0 bulletins nuls, 121 votes exprimés. La majorité est de 61 voix.

Les résultats sont dans l'ordre du nombre de suffrages :

André Le Pottier	121 voix	ELU
Jacques Arnould	114 voix	ELU
Françoise David-Sciara	112 voix	ELUE
Jeanne Urvoy	103 voix	ELUE
François Ambolet	53 voix	NON ELU

M. Ravaille, surpris face à ces résultats, réprouve le choix de l'assemblée et estime que certaines personnes ont pris une grande responsabilité et qu'il ne peut plus se taire. Si nécessaire, il est prêt à aller jusqu'au bout mais ne précise pas davantage sa pensée. Il est parti sur une idée de construction qui a besoin de tout le monde, sur la volonté de partage, de mettre en place des actions qui unissent.

Mme Urvoy intervient en précisant que des problèmes se sont posés au CA. Légalement F. Ambolet n'a pas le nombre de voix requis pour faire partie du CA. Dans le contexte actuel, elle propose une mise à l'essai, qui permettra d'accepter la présence de F. Ambolet pour un an au sein du CA. Elle souligne que cela crée un climat difficile pour la présidente. F. Ambolet sera un invité permanent; il devra faire ses preuves mais n'aura pas droit de vote. Le CA a besoin de cohésion pour travailler et il doit faire face à de systématiques oppositions qui entravent l'essor souhaité.
M Ravaille rétorque que les mandats peuvent être défaits à tout moment
Le président de Créteil donne son accord à Mme Urvoy pour cette proposition.
Cette décision décrispe la situation et ne déjuge pas le vote.

F Ambolet intervient pour " rétablir les faits ". Après avoir rappelé les travaux auxquels il a participé, il signale qu'il y a eu des problèmes de choix d'orientation qui ont amené des difficultés relationnelles. Il pose ensuite la question des contacts avec les ministères et rappelle que

l'UFUTA a un rôle social.
Il s'était démis de tous ses mandats pour permettre à la Présidente de travailler.

M Ravaille précise que F. Ambolet a toute sa confiance. L'UTL d'Essonne pourra soumettre sa candidature l'an prochain. Il espère que nous serons tous ensembles contents des avancées. Il ne faut laisser personne sur le côté du chemin.
La présidente confirme qu'il y a 4 élus au CA. Elle accepte que M. F. Ambolet soit " invité " pendant un an. Elle sera intransigeante sur l'attitude adoptée et le travail effectué. En conclusion, elle émet le souhait que tout ce qui est accompli ne soit pas en permanence critiqué.
Suite à une demande de précision sur la répartition des pouvoirs non nominatifs, il est indiqué qu'une université non représentée ne peut donner qu'un seul mandat et qu'il est attribué conformément aux vœux émis par le titulaire.

- La présidente annonce le calendrier des prochaines rencontres de l UFUTA :

2012 : Assises à Royan
2013 : Assemblée générale ordinaire Paris
2014 : Assises à Toulouse
2015 : Journées audio-visuelles à Grenoble

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

12/09/11

Pointage inscriptions AG 2011

UTLs	Presents signature	Pouvoirs	Total des voix
AGDE	4	6	10
AMIENS	8	0	8
ANGERS	1	2	3
AURILLAC	0	1	1
AUXERRE	0	1	1
BEAUSOLEIL	0	1	1
BLOIS	2	0	2
BOULOGNE/MER	1	0	1
BRETAGNE	12	24	36
CHAMBERY	0	0	0
CHARTRES	0	1	1
CHATEAUDUN	0	0	0
CRETEIL-V dMARNE	3	3	6
DREUX	0	1	1
ESSONNE	1	2	3
FREJUS	0	0	0
GAP	0	0	0
GRENOBLE	4	8	12
LE MANS	1	2	3
LIMOGES	0	0	0
MARTINIQUE	0	0	0
MAYENNE	3	1	4
MEAUX	0	0	0
MELUN	3	0	3
METZ	0	0	0
MONTPELIER	0	0	0
NANCY	0	0	0
NANTERRE-PARIS OUEST	0	0	0
NANTES	3	6	9
NICE	0	0	0
ORLEANS	1	0	1
PARIS Inst Cath	0	1	1
PARIS Diderot	0	0	0
POINTE A PITRE	0	0	0
POITIERS	2	2	4
ROYAN	1	1	2
ROUERGUE	0	0	0
SAUMUR	1	1	2
ST-GERMAIN EN LAYE	0	0	0
ST-LAURENT du VAR	0	0	0
ST-NAZAIRE	3	3	6
TOULOUSE	1	1	2
VERSAILLES	0	1	1
TOTAL	**55**	**69**	**124**

inscrits (signature) 124
votants 121